

AVIS DE SIGNIFICATION

DU GREFFE DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN

AUX DÉFENDERESSES ET DÉFENDEURS DONT LES NOMS ÉTANT ÉNUMÉRÉS DANS LES PAGES CI-JOINTES (*Annexe 1, no.16*) :

PRENEZ AVIS que les constats d'infraction émis sur le territoire de la Ville de Shawinigan portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont dûment signifiés, par le présent avis, en vertu d'une permission obtenue d'un juge en date du 11 mars 2024.

Vous pouvez obtenir copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous adressant au greffe de la cour municipale de la Ville de Shawinigan à l'adresse suivante :

Cour municipale de la Ville de Shawinigan
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400
Shawinigan (Québec) G9N 6V3
Téléphone : 819-536-7211 #216
Télécopieur : 819-536-2797
Courriel : courmunicipale@shawinigan.ca

À DÉFAUT DE CONSIGNER UN PLAIDOYER DANS LES 30 JOURS DE L’AFFICHAGE DE CET AVIS, UN JUGEMENT PAR DÉFAUT POURRA ÊTRE RENDU CONTRE VOUS ET CE, AVEC FRAIS.

À Shawinigan, ce 18 mars 2024.

Le greffe de la cour municipale.

COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN
District de Saint-Maurice

AVIS DE SIGNIFICATION**SIGNIFICATION PAR AFFICHAGE PUBLIC AU GREFFE ET SUR LE SITE WEB
DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SHAWINIGAN**

Défenderesse/Défendeur	Date d'infraction	N° constat	Montant
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	806998342	280,00 \$
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	806998343	499,00 \$
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	807146483	280,00 \$
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	807146484	320,00 \$
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	807146485	1067,00 \$
BLAIS-PLOUFFE, Danny	2023-09-14	807199233	280,00 \$
BOISJOLI, Samuel	2023-10-04	807146538	64,00 \$
GAGNON, Zachary	2023-08-28	806922075	64,00 \$
MARCEL, Gilles	2023-07-28	805517036	140,00 \$
PERRON, Alexandre	2023-06-01	807179403	155,00 \$

Note : Cet avis doit demeurer affiché pendant une période de 30 jours à compter du 18 mars 2024.

**Une interruption de la prescription a été accordée pour ce constat d'infraction.*